

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DELIBERATION n°63/2010****OBJET : BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°4**

Conseillers en exercice	: 22
Présents	: 20
Excusés	: 2
Pouvoirs	: 2
Votants	: 22

SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2010

L'an deux mille dix, le lundi treize décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le sept décembre 2010, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MAURIN, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Heldwige QUEMY, Marie-Anne ROUAN, Aline ZANI, Adjoints,

Mesdames, Messieurs : Sébastien BALZANI, Jacques BARRERE, Jean-Marie BELLONE, Pierre BRANCATO, Marie-Christine DEGLI INNOCENTI, Maurice ELSTUB, Hélène GARDET, Martine LIPUMA, Danièle MAINCENT, Jeannot MANCINI, Laurence MARGAILLAN, Claudine NAVARRO, Marie-Christine SARFATI, Isabelle TOSELLO, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Emmanuel DELMOTTE qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Françoise RICORD qui a donné pouvoir à Marie-Christine DEGLI INNOCENTI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien BALZANI

Monsieur Christian GORACCI, Adjoint délégué aux Finances, Rapporteur, expose au Conseil Municipal que dans le cadre du budget primitif 2010, des régularisations sont à faire : imputation à actualiser, plusieurs lignes budgétaires insuffisamment pourvues, etc. Par conséquent, il propose de procéder à des virements de crédits tels que présentés dans le tableau ci-après :

SECTION INVESTISSEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Article et Opération	Sommes	Article et Opération	Sommes
Dépôts et cautionnements reçus (avant 2001)	165	3552.06		
Autres emprunts et dettes	1678	184349.89		
Dotation et fonds globalisés d'investissement			1021	184349.89
Acquisition terrain nu (Cousinié)	2111-216	300.00		
Acquisition terrain nu (Armond)	2111-217	300.00		
Acquisition terrain nu (Faubert)	2111-218	300.00		
Acquisition terrain nu (Beylet)	2111-219	5000.00		
Cimetière (réfection peinture ancien cimetière)	2313-608	4000.00		
Eau potable	2315-602	5000.00		
Assainissement	2315-603	2500.00		
Vallon Camp de Tende			238	143926.30
Vallon Camp de Tende	2315-271	143926.30		
Salle polyvalente (avance EUROBAT)			238	17800.75
Salle polyvalente (avance EUROBAT)	2313-262	17800.75		
Documents d'urbanisme CITADIA	202	8000.00		
Eglise – Ferronnerie Baptistère	2313-244	10000.00		
Dépenses imprévues	020	- 38952.06		
TOTAUX		346076.94		346076.94

	DÉPENSES	RECETTES
--	----------	----------

SECTION FONCTIONNEMENT	Article et Opération	Sommes	Article et Opération	Sommes
Livres, disques, cassettes (livres Ludo)	6065	6000		
Livres (livres histoire 2310 sub)	6065	4620		
Produits exceptionnels divers (sub CNL)			7788	2310.00
Frais d'actes et contentieux	6227	20000		
Personnel titulaire	6411	3000		
Rembours. Rémunération personnel			6419	3000.00
Contribution organismes regroupement (PACA21)	6554	100		
Subvention Comité des Fêtes	6574	300		
Autres produits exceptionnels			778	3552.06
Dépenses imprévues	022	-25157.94		
TOTAUX		8862.06		8862.06

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré :

APPROUVE cette décision modificative.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Pierre MAURIN.